



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Élections départementales et régionales

Question au Gouvernement n° 4155

Texte de la question

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

M. le président. La parole est à Mme Patricia Lemoine.

Mme Patricia Lemoine. Monsieur le ministre de l'intérieur, dimanche dernier, le premier tour des élections départementales et régionales a été marqué par une abstention record. C'est une triste réalité : nos concitoyens, particulièrement ceux de dix-huit à trente-cinq ans, se sont massivement détournés de ces deux scrutins qui, en raison des compétences propres aux collectivités concernées, auront cependant une incidence majeure sur leur vie quotidienne.

Cette abstention peut s'expliquer par bien des facteurs : le défaut de lisibilité des scrutins, leur tenue simultanée, ou encore le redécoupage des régions et des cantons sous François Hollande.

M. Pierre Cordier. C'est Macron qui l'a conseillé !

Mme Patricia Lemoine. La multiplication des transferts de compétences, un millefeuille territorial inintelligible, ont également dérouté les électeurs ; ils ne savent tout simplement plus qui fait quoi dans notre pays, et la classe politique ne les aidera pas à y voir plus clair. Nous devons assumer notre responsabilité collective à cet égard : sur les plateaux de télévision ou de radio, comme dans cet hémicycle, la quête du buzz l'a trop souvent emporté sur le débat de fond.

Il est désormais vital que les formations politiques s'interrogent sur le rôle qu'elles doivent jouer dans le débat public, sur la clarté des valeurs et des propositions qu'elles défendent, mais qu'elles peinent parfois à mettre concrètement en pratique. Ainsi, comment expliquer que le président du parti Les Républicains exige hier le retrait de plusieurs listes issues de la majorité présidentielle, alors qu'il reste étrangement silencieux concernant le risque important qu'un binôme du Rassemblement national soit élu en Seine-et-Marne, où se situe sa propre circonscription, comme la mienne ? *(M. Bruno Millienne s'exclame.)*

Monsieur le ministre, je vous remercie de porter à notre attention les mesures que le Gouvernement entend prendre afin de revigorer la démocratie et d'inciter les Français, notamment les jeunes, à voter de nouveau. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la citoyenneté.

Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Nous partageons évidemment tous le triste constat que vous faites au sujet de la participation. Il y a certes eu un effet loupe, mais enfin, la tenue du scrutin aura été possible : je tiens à saluer et à remercier ici les gens qui se sont levés tôt pour tenir des bureaux

de vote, pour les présider, pour dépouiller les bulletins, et dont l'engagement bénévole aura permis à la démocratie de fonctionner, en dépit de l'abstention. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM, ainsi que sur les bancs du groupe Agir ens.*)

Par ailleurs, je vous rappellerai les discussions que nous avons eues, dans cet hémicycle comme au Sénat, afin d'anticiper ces questions, notamment de faciliter la participation. La double procuration a donné au vote par procuration un nouvel essor ; la e-procuration, qui constitue une première historique,...

M. Pierre Cordier. Historique !

Mme Marlène Schiappa, *ministre déléguée*a été utilisée par 260 000 de nos concitoyens ; sans parler de la possibilité de faire venir chez soi un policier ou un gendarme – je profite de cette occasion pour remercier les forces de l'ordre – sur présentation d'une simple attestation sur l'honneur. Les règles de campagne ont été adaptées en vue de permettre aux candidats de mobiliser leurs électeurs : réunions électorales compatibles avec les précautions nécessaires, dès le 19 mai ; possibilités renforcées de présence médiatique... (*M. Pierre Cordier s'exclame.*) Monsieur Cordier, crier lorsqu'un ministre s'exprime contribue également à dégoûter les gens de la vie politique. Je suis en train de répondre, calmement, sur des sujets de fond. Pouvons-nous nous écouter mutuellement ? C'est la base du respect, tel que nous l'enseignons aux enfants.

Les professions de foi en ligne des différents candidats ont été consultées par 150 000 personnes, partout dans le territoire. Enfin, la durée de la campagne a été portée à trois semaines au lieu de deux, ce qui la rallonge de moitié. En guise de conclusion, je vous dirai que nous sommes en train de travailler, sous l'autorité du Premier ministre, à une vaste campagne de communication, s'adressant notamment aux jeunes par les canaux qu'ils utilisent le plus, afin qu'ils retrouvent le chemin des urnes et le goût de la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Lemoine](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4155

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Citoyenneté

Ministère attributaire : Citoyenneté

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 juin 2021](#)